



Fiche de données de sécurité

Toner : ODT-1

Modèles : B401 B411 / 431 B840

MB441 / 451 / 451w

MB461/471/471w/491 ES4131

ES8140 ES4161/4191

Oki Data Corporation

Cette fiche de données de sécurité est une traduction de la fiche de données rédigée en anglais par OKI Data Corporation qui reste le document de référence au titre de la directive européenne 91/155/EEC, modifiée par 2001/58/EC

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. Identification du produit/du mélange et de la société

Nom du produit : ODT-1

Code : KJE035 / 2 MRD

Nom du produit chimique : Mélange propriétaire.

Fabricant : Oki Data Corporation
3-1 Futaba-cho Takasaki-shi Gunma 370-8585 - JAPON
Tél. 027-328-6366 Fax 027-328-6396

Fournisseur : Oki (Europe) Ltd.
1 Oki Way, Wardpark , Cumbernauld G68 0FQ, ECOSSE, ROYAUME-UNI
Tél. +44(0) 1236 502502

Téléphone d'urgence : ORFILA (Centre Antipoison) - Tél : 01.45.42.59.59

Email d'urgence : MSDSQuestions@okieurope.com

Utilisation : Systèmes d'impression électro photographiques

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Définition du produit : Préparation

Classification en fonction de la Directive (EC) No. 1272 / 2008 [CLP / GHS] Non classifié.

Ingrédients non dangereux : Pourcentage du mélange composé d'ingrédients non dangereux : 66.2%

Ingrédients non dangereux : Pourcentage du mélange de composants dont les dangers sont inconnus pour le milieu aquatique : 93.3%

Classification selon la Directive 1999/45/EC [DPD]

Cette préparation n'est pas répertoriée comme dangereuse selon la Directive 1999/45/EC et ses amendements.

Classification : Non classifié.

Voir la section 16 pour le texte intégral des phrases R ou des déclarations H mentionnées ci-dessus.

Voir la section 11 pour plus d'informations sur les effets sur la santé et les symptômes.

2.2 Etiquetage

Pictogrammes de dangers :
Mention d'avertissement : Aucune mention d'avertissement
Mentions des dangers : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mises en garde :

Prévention : Non applicable.
Réponse : Non applicable.
Stockage : Non applicable.
Élimination : Non applicable.
Composants dangereux :

Avertissements complémentaires : Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les utilisateurs professionnels.

2.3 Autres dangers

Autres dangers non répertoriés : Des nuages de poussières fines peuvent créer des mélanges explosifs au contact de l'air. La manutention et/ou le traitement de ces substances peuvent éventuellement générer une irritation des yeux, de la peau, du nez.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

3. Composition/information sur les composants

Substance / préparation : Préparation

Produit/ composant	REACH N° d'enregistrement	EC	%	Classification		Type
				67/548/EEC	Directive (CE) N° 1272/2008[CLP]	
Noir de carbone		215-609-9	1-5	Non classifié.	Non classifié.	[2]

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classifié comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et par conséquent ne doit figurer dans cette section.

Type

- [1] Substance classifiée comme potentiellement dangereuse pour la santé ou l'environnement
 [2] Substance ayant une limite d'exposition au poste de travail
 [3] Substance répondant aux critères PBT conformément à la directive (EC) N° 1907/2006, Annexe XIII
 [4] Substance répondant aux critères vPvB conformément à la directive (EC) N° 1907/2006, Annexe XIII

Les limites d'exposition professionnelles, quand elles sont disponibles, sont énumérées dans la section 8.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Contact avec les yeux : Rincer les yeux immédiatement et abondamment avec de l'eau, en soulevant régulièrement les paupières supérieures et inférieures. Vérifier la présence de lentilles de contact et les enlever. Consulter un médecin en cas d'irritation.
- Inhalation : Déplacer la personne dans une zone aérée et la maintenir dans une position confortable lui permettant de respirer. Consulter un médecin en cas de symptômes.
- Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas de symptômes.
- Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau. Déplacer la personne dans une zone aérée et la maintenir dans une position confortable lui permettant de respirer. Si le produit a été ingéré et que la personne exposée est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne jamais faire vomir la victime, à moins d'y être invité par le personnel médical. Consulter un médecin en cas de symptômes.
- Protection des personnes dispensant les premiers soins : Ne prendre aucune initiative qui puisse générer un risque aux personnes ou savoir reçue une formation appropriée.

4.2 Principaux symptômes et effets, à la fois aigus et différés

Effets aigus éventuels sur la santé

- Contact avec les yeux : Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut causer une irritation des yeux.
- Inhalation : Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut causer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.
- Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/Symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux : Les symptômes indésirables peuvent prendre la forme d'irritations ou de rougeurs
- Inhalation : Les symptômes indésirables peuvent éventuellement être : toux d'irritation des voies respiratoires
- Contact avec la peau : Aucune donnée particulière.
- Ingestion : Aucune donnée particulière.

4.3 Indication de la nécessité d'éventuels soins médicaux immédiats et de traitement particulier

- Notes destinées au médecin : Traiter en fonction des symptômes. Contacter le centre antipoison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitement spécifiques : Aucun.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

- Approprié : Utiliser un extincteur à produits chimiques secs.
Non approprié : Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2 Dangers spéciaux liés à la substance ou à la préparation

Dangers liés à la substance ou à la préparation : Des nuages de poussières fines peuvent créer des mélanges explosifs au contact de l'air.

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition peuvent inclure :

- du dioxyde de carbone
- du monoxyde de carbone

5.3 Recommandations pour les pompiers

Précautions particulières pour les pompiers :

Circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant à proximité des lieux de l'accident s'il y a un incendie. Ne prendre aucune initiative qui puisse générer un risque aux personnes ou savoir reçue une formation appropriée. Déplacer tout contenant de la zone d'incendie à condition que cela soit sans risque. Pulvériser de l'eau afin de refroidir les contenants exposés au feu.

Équipement de protection spéciale :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil de respiration autonome (SCBA) avec un masque intégral fonctionnant en pression positive La tenue des pompiers (incluant les casques, bottes de protection et les gants), conformément à la norme européenne EN 469 garantissant une protection de base contre les incidents chimiques.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions à l'égard des personnes, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : Ne prendre aucune initiative qui puisse générer un risque aux personnes ou savoir reçue une formation appropriée. Procéder à l'évacuation des zones voisines. Empêcher l'accès à toute personne non habilitée et non équipée de tenue de protection. Ne pas toucher ni piétiner les produits répandus. Éliminer toutes sources d'inflammation potentielles. Pas de fusée, de cigarette ou de flamme dans les zones dangereuses. Éviter d'inhaler de la poussière. Enfiler une tenue de protection individuelle adéquate.

Pour les secours d'urgence : Lorsqu'il est requis de porter une tenue particulière pour prendre en charge la fuite, se référer aux indications données dans la Section 8 ci-après, relative aux produits appropriés ou non. Se référer également aux informations à destination du personnel non-secouriste".

6.2 Précautions environnementales :

Éviter la dispersion des produits répandus sur le sol, notamment dans les sols, les canalisations, les cours d'eau et les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit est la cause d'une pollution environnementale (égouts, canalisations, sol ou air).

6.3 Méthodes et équipements de confinement et de nettoyage

Faible déversement : Déplacer les récipients de la zone de déversement. Aspirer ou ramasser le produit et le placer dans un récipient spécifique, et identifié comme récipient à déchets. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement et à l'épreuve des explosions. Destruction par le biais d'une entreprise de collecte des déchets dûment habilitée.

Déversement important : Déplacer les récipients de la zone de déversement. Approcher les émissions toxiques contre le vent. Empêcher l'écoulement dans les égouts, l'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Aspirer ou ramasser le produit et le placer dans un récipient spécifique identifié comme récipient à déchets. Éviter de disperser les produits et anticiper toute dispersion par le vent. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement et à l'épreuve des explosions. Destruction par une entreprise dûment habilitée. Note : voir la section 1 pour les informations de contact en cas d'urgence et la section 13 l'élimination des déchets.

6.4 Références aux autres sections :

Voir la section 1 pour les informations de contact en urgence.
Voir la section 8 pour les informations relatives aux équipements de protection individuelle.
Voir la section 13 pour les informations relatives aux traitements complémentaires des déchets.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

7. Manipulation et stockage

Les informations contenues dans cette section sont des recommandations générales et des directives. Il faut lire la liste des utilisations identifiées dans la Section 1 pour toute information spécifique d'utilisation disponible tel qu'indiqué dans les scénarios d'exposition aux produits.

7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité

- Mesures de protection** : Enfiler une tenue de protection individuelle adéquate (se reporter à la section 8). Eviter d'inhaler de la poussière. Eviter de disperser la poussière du produit lors de la manipulation et éviter toutes sources potentielles d'inflammation (étincelle ou flamme). Eviter toute accumulation de poussière. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Porter un masque approprié lorsque la ventilation est insuffisante. L'équipement électrique et la lumière doivent être protégés selon les normes prévues afin d'empêcher que la poussière ne soit en contact avec des surfaces chaudes, étincelles et autres sources d'inflammation. Prendre toutes les mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique. Eviter tout incendie ou explosion, dissiper l'électricité statique au cours du transfert de la mise à la terre et en reliant les récipients et les équipements avant de transférer le produit.
- Conseils d'hygiène professionnelle** : Interdiction de manger, boire et fumer dans les zones où ce produit est manipulé, stocké et traité. Les employés doivent se laver les mains et le visage avant de manger, boire et fumer. Enlever les vêtements et les tenues de protection contaminés avant d'entrer dans les salles où sont pris les repas. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les recommandations en matière d'hygiène.

7.2 Conditions pour un stockage avec les incompatibilités :

Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C (104°F). Stocker en respectant les réglementations locales. Stocker dans une zone à part et approuvée. Conserver dans le contenant d'origine en toute sécurité, dans un endroit sec, frais et bien ventilé et loin des produits incompatibles (voir la section 10) et de la nourriture et boisson. Eliminer toute source d'inflammation. A séparer des produits oxydants Conserver le contenant bien fermé et scellé jusqu'à son utilisation. Les contenants qui ont été ouverts doivent être refermés avec précaution et le ranger verticalement pour éviter tout écoulement. Ne jamais stocker dans des contenants non étiquetés. Utiliser un contenant adapté pour éviter toute contamination de l'environnement.

7.3 Utilisations spécifiques

- Recommandations** : Non disponible.
- Solutions spécifiques au secteur industriel** : Non disponible.

8. Contrôle de l'exposition et protection des personnes

Les informations contenues dans cette section sont des recommandations générales et des directives. Il faut lire la liste des utilisations identifiées dans la Section 1 pour toute information spécifique d'utilisation disponible tel qu'indiqué dans les scénarios d'exposition aux produits.

8.1 Paramètres des contrôles

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs de la limite d'exposition
Europe : Noir de carbone	ACGIH TLV (Etats-Unis, 2/2010). TWA : 3,5 mg/m ³ - 8 heures
Allemagne Aucune valeur limite d'exposition connue.	
Espagne Noir de carbone	INSHT (Espagne, 5/2010). TWA : 3,5 mg/m ³ - 8 heures

Procédures de surveillance recommandées :

Si ce produit contient des composants avec des limites d'exposition, une surveillance du personnel, de l'atmosphère du lieu de travail ou une surveillance biologique peut s'avérer nécessaire afin de vérifier l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou décider de la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire. Il convient de se référer à la norme européenne EN689 concernant les méthodes d'évaluation de l'exposition par inhalation aux agents chimiques et aux documents nationaux pour la détermination des substances dangereuses.

- Niveaux dérivés avec effets** : Aucun disponible.
- Concentrations prévisibles d'effet** : Aucun disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

8.2 Contrôle de l'exposition Contrôles techniques appropriés

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Si l'utilisation du produit génère des poussières, fumées, gaz, vapeur ou du brouillard, utiliser des enceintes de sécurité, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air à un niveau inférieur aux limites recommandées ou réglementaires. Les contrôles techniques doivent s'assurer que les gaz, vapeurs ou concentrations de poussières se situent en dessous des limites inférieures d'explosivité. Utiliser un équipement de ventilation à l'épreuve de l'explosion.

Mesures d'hygiène

Bien se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipuler des produits chimiques et avant d'aller manger, de fumer, d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée. Des techniques spécifiques doivent être utilisées pour enlever les vêtements éventuellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près des postes de travail.

Protection des yeux/du visage

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire pour éviter tout risque d'exposition aux projections de liquides, vapeurs, gaz ou poussières. Si les conditions d'utilisation sont à l'origine de fortes concentrations de poussière, utiliser des lunettes de sécurité. Recommandé : lunettes de protection anti-éclaboussures, lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains

Si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire, le port de gants imperméables résistant aux produits chimiques, conformes à une norme certifiée, est obligatoire lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection de la peau

> 8 heures (temps de passage) : caoutchouc naturel (latex)
Un équipement personnel de protection corporelle doit être choisi en fonction de la tâche à exécuter et des risques encourus, et doit avoir été approuvé par un expert avant toute manipulation de produit. Recommandé : blouse de laboratoire, combinaison. Des chaussures de sécurité appropriées et des mesures supplémentaires de protection de la peau doivent être choisies en fonction de la tâche à exécuter et des risques encourus ; il doit avoir été approuvé par un expert avant toute manipulation.

Protection respiratoire

Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté et conforme à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit reposer sur les niveaux d'exposition connus ou anticipés, les dangers du produit et les limites professionnelles de sécurité pour l'appareil choisi.

Contrôle de l'exposition environnementale

Les émissions provenant des équipements de ventilation ou des produits en cours doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation de protection de l'environnement en vigueur. Dans certains cas, les épurateurs de gaz, les filtres et les modifications techniques sur l'équipement du traitement sont indispensables pour réduire les émissions jusqu'à des niveaux acceptables.

Remarque

Le temps de pénétration des gants recommandés dépend non seulement du produit, Mais aussi d'autres facteurs peuvent influencer le temps de pénétration, étant donné que leur épaisseur ou les conditions spécifiques d'utilisation (température). Dans tous les cas, la certification des produits (par exemple la norme EN 374) est impérative. Renseignez-vous auprès de votre fournisseur pour savoir si les gants utilisés sont adaptés à l'utilisation prévue.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations relatives aux propriétés physiques et chimiques de base

Apparence

Etat physique : Solide. (Poudre.)

Couleur : Noir.

Odeur : Inodore.

pH : Non applicable.

Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible.

Densité : 1.2g/cm3 (20°C)

Solubilité : Insoluble dans l'eau froide et chaude.

Propriétés explosives : Produit explosif en présence des matériaux ou des conditions suivants : flammes nues, étincelles et décharge d'électricité statique

9.2 Autres informations

Aucune autre information.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune donnée d'essais spécifiques liés à la réactivité disponible pour ce produit ou ses composants.
10.2 Stabilité chimique	Le produit est stable.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produira pas.
10.4 Conditions à éviter	Eviter de disperser la poussière du produit lors de la manipulation et éviter toutes sources potentielles d'inflammation (étincelle ou flamme). Prendre toutes les mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Pour éviter tout incendie ou explosion, dissiper toute décharge d'électricité statique lors du transfert par le biais d'une mise à la terre et en attachant les récipients et équipements avant de procéder au transfert du produit. Eviter toute accumulation de poussière. Réactif ou incompatible avec les produits suivants : produits oxydants
10.6 Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, des produits de décomposition dangereux ne devraient pas exister.

11. Information toxicologique

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Nom du produit/composant	Résultats	Espèces	Dose	Exposition
Noir de carbone	LD50 Oral	Rat	>8000 mg/kg	-

Conclusion / Synthèse : Non disponible.

ATE = Acute Toxicity Estimate (Evaluation de la toxicité aiguë)

Non disponible.

Irritation /Corrosion

Conclusion / Synthèse : Non disponible.

Peau : Non disponible.

Yeux : Non disponible.

Respiratoire : Non disponible.

Sensibilisant

Conclusion / Synthèse : Non disponible.

Peau : Non disponible.

Respiratoire : Non disponible.

Mutagénicité

Conclusion / Synthèse : Non disponible.

Carcinogénicité

Conclusion / Synthèse : Non disponible.

Toxicité reproductive

Conclusion / Synthèse : Non disponible.

Teratogénicité

Conclusion / Synthèse : Non disponible.

Toxicité de certains organes cibles (exposition unique)

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Non disponible.			

Toxicité de certains organes cibles (exposition répétée)

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Non disponible.			

Danger respiratoire

Nom du produit/composant	Résultats
Non disponible.	

Information sur les voies d'exposition potentielles : Non disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation d'exposition : Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites réglementaires ou recommandées peut causer une irritation du nez, la gorge et les poumons.
 Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec les yeux : Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut causer une irritation des yeux.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation : Les symptômes indésirables peuvent éventuellement être :
 Toux d'irritation des voies respiratoires
 Ingestion : Aucune donnée particulière.
 Contact avec la peau : Aucune donnée particulière.
 Contact avec les yeux : Les symptômes indésirables peuvent éventuellement être :
 irritation
 rougeur

Effets différés et immédiats ainsi que des effets chroniques suite à une exposition à court terme ou prolongé

Exposition à court terme :
 Effets immédiats éventuels : Non disponible.
 Effets différés éventuels : Non disponible.

Exposition prolongée

Effets immédiats éventuels : Non disponible.
 Effets différés éventuels : Non disponible.

Effets chroniques éventuels sur la santé

Conclusion / Synthèse : Non disponible.
 Général : L'inhalation répétée ou prolongée de poussières peut conduire à une irritation chronique des voies respiratoires
 Carcinogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Teratogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Effets suite à interactions : Non disponible.
 Absorption : Non disponible.
 Distribution : Non disponible.
 Métabolisme : Non disponible.
 Elimination : Non disponible.
 Autres informations : Non disponible.

12. Information environnementale

12.1 Toxicité

Nom du produit/composant	Résultats	Espèces	Exposition
Noir de carbone	Aigu EC50 > 10000 mg/l	Algues	72 heures
	Aigu LC50 > 1000mg/l	Poisson	96 heures

Conclusion / Synthèse : Non disponible.

12.2 Persistance and dégradation

Conclusion / Synthèse : Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol :

Coefficient d'adsorption (Koc) : Non disponible ;

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

12.6 Autres effets indésirables : Aucun effet important ou danger critique connu.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

13. Elimination des déchets

Les informations contenues dans cette section sont des recommandations générales et des directives. Il faut lire la liste des utilisations identifiées dans la Section 1 pour toute information spécifique d'utilisation disponible tel qu'indiqué dans les scénarios d'exposition aux produits.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	:	
Méthodes d'élimination	:	La génération de déchets doit être évitée ou réduite autant que possible. Il ne faut pas jeter de grandes quantités de résidus des produits dans le système d'égout séparatif mais le transférer dans une usine de traitement des effluents appropriée. Eliminer les produits en excédent et non-recyclables par le biais d'une entreprise de collecte des déchets dûment habilitée. L'élimination de ce produit, des solutions et des produits dérivés doivent toujours être en conformité avec les impératifs de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et être en conformité avec les dispositions des autorités locales et régionales.
Déchets dangereux	:	À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux, tel que défini par la Directive européenne 91/689/CEE.
Emballage	:	
Méthodes d'élimination	:	La génération de déchets doit être évitée ou réduite autant que possible. Les emballages des déchets doivent être recyclés. Les incinérer ou les enfouir ne sont pris en compte que lorsqu'il n'est pas possible de les recycler.
Précautions particulières	:	Ce produit et son récipient doivent être éliminés en toute sécurité. Les contenants les doublures vides peuvent renfermer des résidus du produit. Éviter la dispersion dans et le contact des produits avec les sols, les canalisations, les égouts et cours d'eau.

14. Informations relatives au transport

REGLEMENTATION INTERNATIONALE CLASSE ONU /NUMERO ONU : Non applicable.

	ADR / RID	ADN / ADN R	IMDG	IATA
14.1 N° UN	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition spécifique UN	-	-	-	-
14.3 Classe de transport dangereux	-	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-	-
Autre information	-	-	-	-

15. Information réglementaire

15.1 Consignes de sécurité, de santé et pour l'environnement / législation spécifique pour la substance ou le mélange

Règlementation de l'UE (EC) No. 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation –

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Autres réglementations de l'UE

Allemagne

Classe de pollution des eaux : 2 Annexe N° 4

De par sa formulation, le produit contient un halogène organiquement lié et peut avoir un impact sur la valeur AOX dans les eaux usées.

REGLEMENTATION INTERNATIONALE :

Statut d'enregistrement

- Australie (AICS)
- Chine (IECSC)
- Canada (NDSL)
- Union européenne (EINECS ou ELINCS)
- Japon (ENCS)
- Philippines (PICCS)

15.2 Evaluations de la sécurité chimique :

Etats-Unis (TSCA)

Ce produit contient des substances pour lesquelles des évaluations de la sécurité chimique sont toujours nécessaires.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

16. Autres informations

Abréviations et acronymes : ATE = Acute Toxicity Estimate (Evaluation de la toxicité aiguë)
CLP = Classification, Etiquetage et Règlementation en matière d'emballage [Directive (EC) No.1272 / 2008]

DNEL = Derived No Effect Level (Niveau sans effet dérivé)
Mention EUH = Mention de danger spécifique CLP
PNEC = Predicated No Effect Concentration (seuil de concentration prévisible sans effet)
RRN = REACH Registration Number (N° d'enregistrement REACH)

Procédure pour utiliser la classification en fonction de la Directive (EC) No. 1272 / 2008 [CLP / GHS]

Classification	Justification
Non classifié.	

Europe

Texte intégral des mentions abrégées H Non applicable.
Toutes les classifications [CLP / GHS] Non applicable.
Texte intégral des libellés abrégés R Non applicable.
Toutes les classifications [DSD / DPD] Non applicable.
Date d'impression 10 / 03 / 2011
Date de parution / Date de révision 10 / 03 / 2011
Version 2
Formulaire Iss SDS GHS Europe (UE) REACH Annexe II (Directive 453 / 2010) / CLP V4.2 - Europe

Avis au lecteur

Les informations présentées dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) reposent sur l'état actuel de nos connaissances et sur les lois en vigueur. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire aux exigences énoncées dans les lois et réglementations locales. Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité (SDS) visent à décrire les exigences en matière de sécurité pour notre produit. Il ne s'agit en aucun cas d'une garantie des propriétés spécifiques du produit.